

Jeudi 2 octobre 2025

Mise au point sur la fermeture de l'antenne de Castres de l'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel (ENSAV) – Université Toulouse - Jean Jaurès

À la suite de l'article publié par France 3 Occitanie le 30 septembre 2025, intitulé :
« J'ai demandé les raisons, je n'ai jamais eu de réponse : une école de cinéma fermée
brutalement, abandonnant professeurs et étudiants »,

l'ENSAV - Université Toulouse - Jean Jaurès souhaite apporter un éclairage précis sur la
décision de relocalisation de ses formations de l'ENSAV depuis Castres vers le site
de Toulouse à la rentrée universitaire 2025.

Une décision pédagogique concertée et pleinement anticipée

La relocalisation des formations de l'ENSAV depuis Castres vers Toulouse ne relève en rien d'une fermeture improvisée. Elle résulte d'une démarche pédagogique structurée, menée en concertation avec l'équipe éducative soutenue par les équipes administratives et techniques, face à des difficultés matérielles et organisationnelles persistantes sur le site de Castres.

Le Conseil de l'École a pris cette décision après un bilan approfondi mené sur deux années d'activité, nourri par des remontées terrain, des échanges réguliers avec les étudiant·es, et des réunions mensuelles de l'équipe pédagogique tout au long de l'année 2025.

Les candidats aux formations concernées – Licence professionnelle Techniques du son et de l'image – Création informatique appliquée à l'audiovisuel et Master Cinéma et audiovisuel – Parcours Cinéma XR – ont été clairement informés dès le printemps 2025, au moment des inscriptions, du transfert prévu à Toulouse à la rentrée de septembre.

Une relocalisation pour garantir la qualité des enseignements

Malgré une volonté constante d'adapter le dispositif depuis son implantation à Castres, en 2014 pour la licence professionnelle, puis en 2023 pour le master XR, le maintien de ces formations s'est heurté à des limites structurelles et pédagogiques persistantes, qui ont fini par compromettre leur viabilité.

Parmi les principaux freins identifiés :

Des locaux inadaptés aux pratiques audiovisuelles, sans salles fixes ni équipements spécifiques pour les techniques immersives (VR, caméras 360, etc.) ;

Un manque d'attractivité : à peine 5 puis 7 étudiant·es inscrits ces deux dernières années pour 15 places disponibles en master ;

Aucun contrat d'alternance signé en trois ans, malgré des campagnes actives de recherche menées en partenariat avec le Syndicat Mixte local ;

Un fort sentiment d'isolement exprimé par les étudiant·es, tant sur le plan pédagogique que relationnel, avec un réel éloignement de la vie de l'école à Toulouse.

Ces difficultés, largement relayées dès février 2025 par les représentant·es étudiants lors d'échanges directs avec la direction, ont fait l'objet d'un suivi régulier. Des réunions de travail, des ajustements matériels et des efforts de coordination ont été engagés, sans permettre, toutefois, de rétablir des conditions d'apprentissage satisfaisantes.

Jeudi 2 octobre 2025

Une école pleinement intégrée à l'université et aux territoires

L'ENSAV est une composante de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, dont elle partage pleinement les orientations et les engagements. Sensible aux besoins des territoires, l'UT2J mène une politique de déploiement en région, traduisant un attachement profond au maillage territorial.

Dans ce contexte, l'Université Toulouse - Jean Jaurès a pleinement reconnu les efforts déployés par les collectivités locales pour soutenir l'implantation de l'ENSAV à Castres. Ces engagements ont été salués, tant sur le plan logistique que symbolique. L'université et l'école ont d'ailleurs participé activement à un groupe de travail, piloté à l'époque par le Recteur ESRI, afin d'identifier des solutions concrètes pour maintenir ou redéployer une offre de formation sur le site castrais. Malgré la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, aucune option viable n'a pu être dégagée. En dépit de ces soutiens locaux, les conditions indispensables à la pérennisation des formations n'étaient plus réunies.

Aucun abandon, mais une intégration renforcée à Toulouse

Contrairement à certaines affirmations relayées récemment, aucun étudiant n'a été abandonné. Tous les étudiant·es actuellement inscrits ont été informés en amont de la relocalisation et aucun n'est originaire de Castres. La formation se poursuit dans les meilleures conditions sur le site de l'ENSAV, à Toulouse, avec une intégration renforcée au cœur du projet pédagogique global de l'école.

Sur le plan des ressources humaines, l'université n'a supprimé aucun de ses postes. La relocalisation n'a entraîné aucune incidence sur la masse salariale ni sur les charges administratives de l'établissement.

Une relocalisation pensée pour les étudiant·es

Ce changement d'implantation ne relève pas d'une logique de retrait, mais d'un engagement pour l'excellence pédagogique. Il ouvre dès cette rentrée de nouveaux horizons concrets pour les étudiant·es :

- Accès direct à des locaux spécialisés et à un plateau technique complet (matériel mutualisé, studios, équipements XR, salles d'étalonnages, etc.) ;
- Mutualisation renforcée avec les six autres parcours de l'ENSAV : cours croisés, projets partagés, séminaires communs ;
- Participation active à la vie du campus : ciné-clubs, master classes, rencontres professionnelles, festivals partenaires ;
- Soutien pédagogique et administratif consolidé, avec un accompagnement de proximité pour les projets et l'alternance ;
- Accès complet à la médiathèque de l'ENSAV (8 000 films), aux archives numériques et aux outils de production.

Cette relocalisation répond également à une demande explicite des promotions concernées, formulée dès février 2025 lors d'échanges avec la direction. Les étudiant·es ont été écoutés, entendus et pleinement associés à la réflexion.

Jeudi 2 octobre 2025

Une précision sur la direction du site de Castres

Contrairement à ce qui a été avancé dans l'article, l'Université Toulouse - Jean Jaurès n'a jamais confié la direction de l'antenne de l'ENSAV à Castres à M. Alexandre Vuillaume-Tylski. La responsabilité du site a toujours relevé des directeurs successifs de l'ENSAV. M. Vuillaume-Tylski occupait la fonction de responsable pédagogique de la Licence professionnelle, et a démissionné de ce poste en novembre 2024. Il n'a donc jamais exercé de rôle de direction du site ni été chargé de la gestion de l'antenne castraise.

Une école publique, responsable et transparente

La relocalisation des formations de l'ENSAV vers Toulouse ne relève ni d'une fermeture brutale, ni d'un désengagement vis-à-vis du territoire. Elle s'inscrit dans une démarche assumée de qualité, d'efficience et de transparence pédagogique, fidèle aux engagements d'une école publique de cinéma au service de ses étudiant·es.

Cette évolution vise un seul objectif : offrir à chaque promotion un cadre d'apprentissage cohérent, exigeant et pleinement intégré à la dynamique de l'ENSAV, tant sur le plan académique que professionnel.

L'Université Toulouse – Jean Jaurès et l'ENSAV regrettent la diffusion d'informations inexactes, qui nuisent à la compréhension des enjeux réels de cette décision. L'équipe reste entièrement disponible pour tout échange ou entretien visant à éclairer les faits, rétablir les perspectives et répondre aux questions légitimes des parties prenantes